

**DÉLIBÉRATION****Conseil d'administration**

Séance du 5 novembre 2024

Délibération  
n°168 -2024  
Point 4.6**Point 4.6 de l'ordre du jour****Complément aux délibérations relatives à la tarification 2023/2024 et à la tarification 2024/2025 des actions de formation continue non diplômantes – Service Formation Continue (SFC)****EXPOSE DES MOTIFS :**

Conformément à la politique tarifaire en matière de formation continue, adoptée par le Conseil d'administration du 15 décembre 2009, le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg est appelé chaque année à se prononcer sur la tarification des actions de formation continue de courte durée.

Pour l'année universitaire 2024-2025, il s'agit de la délibération n°66-2024, point 4.9.1. du 9 juillet 2024  
Pour l'année universitaire 2023-2024, il s'agit de la délibération n° 123-2023 point 3.1.1. du 27 juin 2023.  
L'objet de ce complément est l'ajout d'une ligne tarifaire spécifique aux formations inter-entreprises organisées en chirurgie dentaire, pour lesquelles l'utilisation de matériel onéreux (imprimantes 3D, scanners, etc.) nécessite un tarif adapté.

**1. Formations inter-entreprises**

- Secteur Santé : entre 50 et 633 € par jour
- *Secteur chirurgie dentaire : entre 20 et 2000 € par jour*
- Secteur sciences, technologies : entre 20 et 1.262 € par jour
- Secteur Arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales : entre 20 et 1.262 € par jour
- Secteur Droit, économie, gestion et sciences politiques et sociales : entre 20 et 1.262 € par jour
- Secteur propriété intellectuelle (CEIPI), y compris le module « correction épreuve » : entre 20 et 1.262 € par jour
- Participation aux frais de séminaires, échanges de pratiques, rencontre des acteurs de formation : entre 20 et 238 € par jour
- Pour les formations utilisant des équipements lourds ou des matières d'œuvre onéreuses : selon devis détaillé.

**2. Formations intra-entreprises**

Stage intra entreprise : entre 400 et 5.526 € par jour (frais de déplacement non-compris)

Prestation d'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sur mesure : entre 300 et 5.526 € par personne.

### **3. Formations initiales accueillant des publics de formation continue**

Tarifs soumis par ailleurs au Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg, en même temps que toutes les formations continues diplômantes.

### **4. Cellule congrès-formation**

*Non soumis à TVA*

- Frais d'inscription aux congrès – actions de formation continue : entre 0 et 3.512 € par jour.
- Subvention d'un organisme public : entre 50 et 58.532 €
- Frais d'annulation (conformément aux conditions générales de vente) : entre 20 et 575 €
- Forfait gestion action formation continue : 58,40 € par personne avec un minimum garanti de 173 €.

*Soumis à TVA*

- Repas : dîner de gala, repas supplémentaire, lunch box : entre 8 et 244 € HT
- Programme social : excursions + activités : entre 5 et 5.854 € HT
- Transport : tickets divers (trams, train, avions) : entre 1,60 et 2.343 € HT
- Programme scientifique ; livre des résumés : entre 7 et 61 € HT
- Programme scientifique ; matériel publicitaire (clé USB, sacs, etc.) : entre 1,50 € HT et 25 € HT
- Sponsoring privé : entre 50 et 58.532 € HT
- Participation d'un sponsor : prise en charge transport, pause-café, dîner, inscription, goodies, objets publicitaires.
- Exposition ; stand de 0 à 17.304 € HT
- Exposition : aménagement de stand de 0 à 17.304 € HT
- Exposition ; présentation plénière (orale) : de 50 à 58.532 € HT
- Exposition : divers de 0 à 17.304 € HT
- Publicité ; insertion publicitaire : de 150 à 1.756 € HT
- Publicité ; fournitures diverses (pochettes, blocs-notes, badges, etc.) : de 5 à 586 € HT

*Prestation de la cellule congrès-formation (soumis à TVA)*

- Gestion des inscriptions des participants : entre 8 et 108 € HT par participant ou conférencier
- Gestion de l'hébergement : entre 4 et 9,30 € HT par participant
- Gestion de la logistique du congrès sans inscriptions payantes : entre 1500 et 11.477 € HT
- Prestations complémentaires (remplissage clé USB, sac congressiste, location grille d'exposition, présence physique pour l'accueil) : entre 0,75 et 2.870 € HT

### **5. Formations à distance**

Prestation vidéo (pour toute formation, à distance ou en présentiel) : entre 90 et 173 € TTC par heure

Mise à disposition de la plateforme Digital Uni dans le cadre du diplôme d'université TDAH (Le trouble de déficit de l'attention / Hyperactivité à tous les âges) : 1340 € TTC

### **6. Redevance minimale en cas d'inscription individuelle à un diplôme bénéficiant d'une exonération**

Droits universitaires (L ou M selon le cas) + 40 %

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve le complément aux délibérations relatives à la tarification des actions de formation continue non diplômantes pour l'année universitaire 2023-2024 et à la tarification des actions de formation continue non diplômantes pour l'année universitaire 2024-2025.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	28
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	1
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 6 novembre 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT